

La rançon du fonctionnaire

Après une longue carrière dans l'Administration, M. B. s'était retiré dans un petit village de la Haute-Loire. Hélas ! le souffrait d'une constipation rebelle, rançon de sa vie sédentaire. Les pilules de sa retraite ne étaient guères. Les Sels Kruschen l'ont tiré de ce mauvais pas. C'est tout joyeux qu'il écrit aujourd'hui : « Mon intestin, jadis si paresseux, fonctionne très bien maintenant. Les Sels Kruschen sont vraiment merveilleux ! »

Kruschen ne fait pas de miracle. Il ne fait rien d'autre qu'assurer le fonctionnement normal et régulier de tout votre mécanisme interne : foie, reins, intestin. Votre constipation est rendue impossible. Vous savez redevenir pur et fort. Vous vous sentez plus jeune, vous voyez de nouveau joyeusement. Toutes les maladies : fièvres, 12 fr. 25 et 20 francs.

LES NOUVEAUX DÉCRETS-LOIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Toute infraction aux prescriptions des décrets prévus par le présent article, sera punie d'une amende de 100 francs à 2.000 francs et d'un emprisonnement d'un à six mois ou d'une de ces deux peines seulement. En cas de récidive, les peines seront portées au double. Le tribunal pourra en outre ordonner la fermeture de l'établissement.

Service des alcools

Le « Journal Officiel » publie un décret relatif à la surtaxe de perception perçue au profit du service des alcools. Article premier. L'avant-dernier alinéa de l'article 9 de la loi du 4 juillet 1931 est modifié ainsi qu'il suit : « La surtaxe perçue sur les importations d'alcool de vin de raisin, visée par l'article 7 de la loi du 28 février 1923, est portée à 16 francs par hectolitre, à compter de la date d'application du présent décret ».

Crédit additionnel à répartir entre les sinistrés des gelées printanières de 1938

Paris, 26. — Le « Journal Officiel » publie le décret-loi suivant, décret portant ouverture d'un crédit additionnel à répartir entre les sinistrés des gelées printanières de 1938. Il est ouvert au ministre de l'Agriculture, sur l'exercice 1938, en addition aux crédits alloués tant par la loi de finances du 31 décembre 1937 que par des lois spéciales, un crédit de 250 millions appartenant au chapitre nouveau à son compte des investissements en capital de l'agriculture, à réaffecter à la caisse de solidarité contre les calamités agricoles pour allocations à accorder aux agriculteurs dont les récoltes ont été endommagées par les gelées printanières de l'année 1938.

La chaleur et l'appétit

Quand le thermomètre monte, l'appétit diminue. Il est cependant nécessaire de toujours bien manger pour résister à la chaleur occasionnée par le travail et la chaleur d'un bon conseil : Quand les autres aliments « ne vous disent rien », ayez donc recours aux plats sucrés. Actuellement il vous est facile de préparer à bon compte des marmelades et des compotes de fraises, de framboises, de cerises, très agréables au goût, les desserts que l'on range toujours avec plaisir, fournissent à l'organisme un précieux apport de force et d'énergie. 9202

UNE RÉCEPTION DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-ALLEMANDE A BERLIN

Berlin, 26. — La société franco-allemande a organisé, après-midi, une réception à l'occasion du Congrès international des Editeurs qui vient de terminer ses travaux. M. François Poncet, ambassadeur de France, a exprimé la gratitude des éditeurs pour l'accueil cordial qui leur a été réservé et instauré sur l'importance du Congrès de Baden-Baden, a souligné avec force que la France et l'Allemagne ne peuvent se passer l'une de l'autre, dans le domaine culturel.

LA GUERRE D'ESPAGNE (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La possibilité pour l'Angleterre d'user de la force

Londres, 26. — Aujourd'hui, pour la première fois depuis que M. Eden a quitté le Cabinet, les organes conservateurs de la presse dominicale parlent ouvertement de la possibilité d'user de la force pour mettre un terme aux bombardements de bâtiments marchands anglais, dans les eaux espagnoles. Cette menace est du reste accompagnée de réserves.

« Scrutator » écrit dans le « Sunday Times » : Il est possible que nous puissions éviter d'avoir à défendre, par nos armes, les navires de commerce et les navires marchands dans les eaux espagnoles. Si sir Robert Hodgson rapportait d'Espagne la preuve que les avions nationaux visent systématiquement les bateaux anglais, le fait que nous avons jusqu'ici refusé d'user de notre marine de guerre dans les eaux espagnoles, signifierait que nous devons refuser à notre marine marchande, le droit de poursuivre un commerce légitime et que nous devons reconnaître le terrorisme d'un bloc aérien comme un acte légitime de guerre, alors nous n'aurons plus de choix : il faudrait nous défendre.

« Espérons que la méthode de persuasion suffira »

Certes, il faut repousser des conseils comme ceux de M. Lloyd George, qui voudrait que l'on bombarde les Bataillons de l'Est, telles mesures pourraient déclencher une guerre générale et mettraient fin en tout cas à la politique de non-intervention, précisément au moment où cette politique apparaît comme la seule méthode pour concevoir des formes de représailles qui n'auraient pas ces inconvénients.

« Scrutator » espère du reste que la méthode de persuasion suffira. « L'accord anglo-italien coïncide avec l'arrivée grandissante de M. Mussolini au sujet de la guerre d'Espagne et avec les doutes de plus en plus prononcés du Duce sur les avantages que cette guerre peut rapporter à l'Italie ».

A propos du prochain retrait des combattants d'Espagne

On peut espérer que la condition de l'entrée en vigueur de l'accord sera remplie, grâce à un prochain retrait des combattants en Espagne.

Dependant, à ce sujet, le rédacteur diplomatique de l'« Observer » remarque que si l'on fallu modifier l'optimisme produit par la réunion du Comité de non-intervention mardi dernier. Lorsque le Comité s'est réuni à nouveau vendredi on n'a pu se mettre d'accord sur la question du financement d'un tel retrait. Tout ce qu'on a pu faire, c'est constater que les frais seraient encore plus élevés qu'on ne l'avait d'abord prévu et qu'ils atteindraient près de trois millions de livres.

D'autre part, le collaborateur de l'« Observer » écrit que si aucune médiation n'intervient en Espagne « on ne peut plus prévoir la victoire nationale avant un an et demi » et il ajoute cette interprétation : « Ce n'est un secret pour personne que l'intervention allemande en Espagne a récemment changé de camp dans le seul but de retarder la fin en vigueur de l'accord anglo-italien. Ce changement de front est du reste opéré avec prudence, de manière à ne pas compromettre une victoire finale du général Franco ».

LE BOMBARDEMENT D'ALICANTE a fait 15 morts et 40 blessés

Alicante, 26. — Le bombardement d'hier a fait quinze morts et quarante blessés dont certains très gravement. La population a pu se retirer dans des abris avant d'être atteinte par un bombardement qui a duré 25 minutes. Les avions bombardant le centre de la ville et les quartiers ouvriers. Une cinquantaine d'immeubles sont détruits. L'alarme a été donnée à nouveau hier à 16 h. 30 et ce matin à 5 h., mais les avions de chasse republicains ont empêché les bombardiers adverses de survoler la ville.

LA PARTICIPATION FRANÇAISE A L'EXPOSITION DE NEW-YORK

Le « Journal officiel » publie le décret relatif à l'exposition internationale de New-York 1939.

Le ministre du Commerce est autorisé à engager, en vue de l'organisation de la participation française à l'exposition internationale de New-York 1939, et en sus de la dépense de 100 millions de francs autorisée par la loi du 12 avril 1938, dans le même but, une dépense supplémentaire de 48.250.000 francs.

GRAVES DÉSORDRES ENTRE TEL AVIV ET JAFFA

Tel Aviv, 26. — Les désordres continuent entre Tel Aviv et Jaffa. Deux bombes ont fait plusieurs victimes : une, hier soir, a blessé quatre Juifs dont une femme et un enfant, et une autre, ce matin, a blessé sept Arabes dont quatre grièvement. Lorsque les premiers explosifs, deux Juifs venaient d'être découverts poignardés sur la chaussée. Deux Juifs blessés au cours de la rixe de jeudi dernier à Tel Aviv sont morts.

LA TCHÉCOSLOVAQUIE ET LES SUÈDES

Le gouvernement de Prague rapporterait plusieurs mesures d'ordre public prévues

Prague, 26. — Le député Kuntz et M. Rosche, du Parti hénéiste, ont reçu la promesse des autorités compétentes que diverses mesures d'ordre public seront rapportées :

1° Les trois nouvelles postes de police d'Etat dans la région des Sudètes, dont la création avait été décriée avant-hier, ne seront pas installées jusqu'à nouvel ordre ;

2° Les poursuites engagées contre les commerçants pour infraction aux règlements administratifs lors des élections municipales, seront suspendues ;

3° L'interdiction de réunions en plein air et de cortèges sera levée sous peu ;

4° Les poursuites dirigées contre des fonctionnaires d'Etat pour participation à des manifestations hénéistes seront également suspendues.

Le sous-préfet de Dieppe est bouculé par des manifestants et des agents doivent le dégager

Dieppe, 26. — Des incidents se sont produits au cours de la grève qui a éclaté sur le port et qui touche environ 500 dockers immobilisant plusieurs navires de commerce.

Les manifestants s'opposant à l'entrée des ouvriers de la Chambre de Commerce dans un hangar où étaient entreposés pour environ deux millions de francs de marchandises, ont été violemment persécutés, on demanda à la police d'intervenir.

Le sous-préfet de Dieppe, M. Mousset, qui s'était rendu sur les lieux avec les commissaires de police et les agents, fut pris à partie par des manifestants qui s'avancèrent vers lui, menaçants, l'entraînant et le bouculant. Les agents intervinrent et réussirent à le dégager.

Les ouvriers de la Chambre de Commerce purent enfin pénétrer dans le hangar où ils furent réunis, sous la protection de la police, ils effectuèrent leur travail.

Une réunion de la Commission départementale de conciliation aura lieu mardi prochain à Dieppe, pour tenter de trancher ce conflit.

Plus jamais de MAUVAISES DIGESTIONS

Combien de malades de l'estomac voudraient pouvoir manger normalement afin de profiter pleinement de la vie ! Si vous souffrez continuellement de troubles gastriques et croyez avoir tout essayé, lisez ce que nous écrit Madame R., de Roubaix (Nord) :

« Maintenant je digère tout ! »

« Souffrant de l'estomac depuis 12 années je ne pouvais digérer quoi que ce soit et je me voyais obligé de manger à la cuillère. Un jour j'ai vu dans un journal que l'on pouvait guérir l'estomac en faisant l'essai qui fut concluant pour moi. Je suis guéri et je digère tout. Je suis heureux de vous en dire quelque chose et de vous recommander ce traitement à tous ceux qui souffrent de l'estomac. Les lettres de Madame R., de Roubaix (Nord) : « Maintenant je digère tout ! »

Le ministre de la guerre nippon envisage 20 années de guerre avec la Chine

Tokio, 26. — Au cours de l'interview qu'il a accordée hier à la presse à Kyoto, le général Itagaki, ministre de la Guerre, a envisagé la possibilité que le conflit sino-japonais dure encore dix ans.

Malgré les diverses hypothèses émises, a dit le général, quant aux possibilités de résistance du gouvernement de Tchong Kai Chek dans le conflit actuel, il est possible que le généralisme chinois envisage de continuer les hostilités toute sa vie durant. Il est donc nécessaire que les Japonais soient préparés à continuer la lutte, même pour une période de vingt ans.

MACLEAN
POUR L'ESTOMAC

UN DISCOURS de M. R. Patenôtre

au banquet de l'anniversaire de Hoche

Versailles, 26. — Une prise d'armes a eu lieu ce matin à Versailles à l'occasion de l'anniversaire de Hoche. Les troupes de la garnison ont été passées en revue par le général Baudet, commandant d'armes, qui a procédé ensuite à une remise de décorations.

Le soir, un grand banquet, organisé par le parti radical-socialiste de Seine-et-Oise, a eu lieu sous la présidence de M. Patenôtre, assisté de nombreux parlementaires. Au dessert, le ministre a prononcé un discours, puis M. Bénédict, vice-président du parti radical et un délégué des Jeunesses radicales ont pris la parole.

Le discours du ministre de l'Economie Nationale

Versailles, 26. — Voici les principaux passages du discours prononcé par M. Raymond Patenôtre, ministre de l'Economie nationale, au banquet Hoche.

Ce sera le mérite de l'Union des gauches d'avoir mis un terme en 1938 à la déflation de la consommation. Ce sera le mérite du gouvernement Daladier, en 1938, d'avoir mis un terme à la déflation, en vue de tous les Français, l'urgence de compléter la croisade antidéflationniste en exaltant les vertus du travail et de la production. Certes, le gouvernement, pour le succès de son œuvre, se doit, non seulement de désigner la route à prendre, mais encore d'ouvrir largement le chemin en y engageant résolument toutes les forces fécondes à sa disposition. Mais, il ne faut pas que cette entreprise en provoquant par sa politique monétaire un premier reflux massif des capitaux (plus de 20 milliards) à la fois des échéances prévues, peut encore maintenir travailler au démarrage économique en utilisant d'abord les heureuses initiatives de ses décrets et en préparant pour la rentrée, sur une large échelle, une application vigoureuse des principes qui des sa constitution ont inspiré ses actes.

Céder au chantage ne réussit pas mieux aux nations qu'aux individus

La faiblesse des concessions successives implique autant de risques que les plus téméraires provocations. Céder au chantage ne réussit pas mieux aux nations qu'aux individus. Le premier sauvegarder de la paix c'est, aujourd'hui, le spectacle d'une France prudente par tempérament, mais certaine de son armature invulnérable.

POUR LA PREMIERE FOIS UN INCULPÉ FAIT APPEL CONTRE UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU

Paris, 26. — Fait unique dans les annales judiciaires, un inculpé vient de faire appel contre une ordonnance de non-lieu.

Il s'agit, il est vrai, de Bernardy de Sigoyer qui, avec Lucien Richard, était soupçonné d'avoir fait disparaître l'« Américain Richinsky. Des experts médicaux avaient constaté d'abord l'irresponsabilité de Richard et, ces jours derniers, ils en avaient fait autant pour Sigoyer.

Mais celui-ci ne veut pas être interné et considéré comme fou, et son avocat, M. Tournat, a décidé de faire appel. M. Richard et M. Sigoyer ont obtenu la permission de comparaître comme il le veut devant les assises ?

LA GRÈVE DES DOCKERS DE DIEPPE

« LA PROPAGANDE ALLEMANDE EST LE SYSTÈME le plus extraordinaire que le monde ait jamais connu »... a déclaré M. Dodd, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, dans un discours radiodiffusé

Washington, 26. — M. Dodd, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, dans un discours qu'il a prononcé à la radio, a fait un exposé de l'activité de la propagande allemande sur le continent américain. Parlant de la propagande allemande comme du « système le plus extraordinaire que le monde ait jamais connu », M. Dodd a déclaré : « M. Hitler m'a avoué que si jamais un individu entreprenait de faire de la propagande aux Etats-Unis, il serait jeté dans la mer du Nord. Or, un après, en 1936 une organisation de propagande de 500 personnes devenait un service occupant la deuxième place en importance dans les affaires de l'Etat. Il m'a été dit récemment que 50 millions de dollars sont allés aux services de propagande dans notre pays.

« J'ai entendu dire que quelques riches Américains, des hommes d'affaires, ont pu participer à cette propagande. C'est inexact. Partout dans l'Amérique latine, les activités du bureau de propagande de Berlin se propagent jour et nuit. Partout dans le monde, les agents allemands cherchent à affaiblir notre commerce et à empêcher les démocrates de coopérer entre elles ».

L'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin a fait ensuite un exposé des intentions de M. Hitler et Mussolini de « dominer le monde ». M. Dodd a conclu à la nécessité d'un rapprochement entre les démocrates : « En cas de violation des traités, les démocrates devraient appliquer un boycottage rigide, sinon ce serait le retour au temps moyen-âgeux ».

LES INDÉLICATESSES du receveur central de l'octroi de Sèvres

Sèvres, 26. — Depuis vingt-six ans, Jean-Marie Arzot, âgé de cinquante-trois ans, fonctionnaire municipal et ancien receveur central de l'octroi de Sèvres, localité où il habitait dans un coquet pavillon 7 bis, place du Parc.

Pourtant, la nuit dernière, son ami M. G. Cartier, qui se trouvait à son domicile, a surpris le receveur central en train de faire passer des billets de banque dans sa poche. M. G. Cartier, qui se trouvait à son domicile, a surpris le receveur central en train de faire passer des billets de banque dans sa poche. M. G. Cartier, qui se trouvait à son domicile, a surpris le receveur central en train de faire passer des billets de banque dans sa poche.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Circuits automobiles en Belgique

Des circuits en autocar de luxe sont organisés par la Société nationale des chemins de fer belges pour la visite des régions les plus attrayantes et les plus pittoresques du pays.

Le fonctionnement jusqu'au 15 septembre prochain, au départ de Liège, de Dinant, de Tournai, de Gand et de Dinant.

Le prix des excursions, chacune d'une journée entière, est fixé à 35, 50 ou 60 francs belges (visite gratuite des monuments et musées indiqués au programme). Des réductions sont accordées aux familles et aux groupes.

Il est émis sur le réseau belge des billets-combines (rail-autocar), valable trois jours et comportant un trajet de 100 % sur le parcours en chemin de fer.

Tous renseignements et notice illustrée sur ces circuits : Office des Chemins de fer belges, 14, rue du 4 Septembre.

UN ALPINISTE TUÉ DANS UN GLACIER

Chamonix, 26. — Un alpiniste, M. Charles, moniteur aux Communales, près de Saint-Gervais-les-Bains, qui traversait le glacier des Bossons, est tombé dans un trou et s'est retrouvé par le même chemin et qui donnerait l'alarme à Chamonix.

POUR LA PREMIERE FOIS UN INCULPÉ FAIT APPEL CONTRE UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU

Paris, 26. — Fait unique dans les annales judiciaires, un inculpé vient de faire appel contre une ordonnance de non-lieu.

Il s'agit, il est vrai, de Bernardy de Sigoyer qui, avec Lucien Richard, était soupçonné d'avoir fait disparaître l'« Américain Richinsky. Des experts médicaux avaient constaté d'abord l'irresponsabilité de Richard et, ces jours derniers, ils en avaient fait autant pour Sigoyer.

Mais celui-ci ne veut pas être interné et considéré comme fou, et son avocat, M. Tournat, a décidé de faire appel. M. Richard et M. Sigoyer ont obtenu la permission de comparaître comme il le veut devant les assises ?

UN TRAIN RADIO POUR LA VISITE DU CUIRASSÉ « DUNKERQUE » A DUNKERQUE

La S.N.C.F. met en marche, le 3 juillet, au départ de Valenciennes, à destination de Dunkerque, avec arrêts à Raismes, Wallers, Somain, Montigny-Ostrevent, Douai, Pont-de-la-Déclie, Douai, Hénin-Liétard, Billy-Morin, Lens, Nord, Bully-Grainville et Bethune.

Le train spécial « Radio-Radio » pour la visite du cuirassé « Dunkerque ».

La S.N.C.F. mettra en vente des billets d'aller et retour à 50 % de réduction, valables uniquement dans le train spécial demi-tarif pour les enfants de 4 à 10 ans.

Le coût de la visite du cuirassé, organisé par la L.M.C., est fixé à 15 fr. ; les enfants pourront y participer les citoyens français munis d'une carte d'identité établissant leur nationalité.

Renseignez-vous dans les gares.

« LA PROPAGANDE ALLEMANDE EST LE SYSTÈME le plus extraordinaire que le monde ait jamais connu »... a déclaré M. Dodd, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, dans un discours radiodiffusé

Washington, 26. — M. Dodd, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, dans un discours qu'il a prononcé à la radio, a fait un exposé de l'activité de la propagande allemande sur le continent américain. Parlant de la propagande allemande comme du « système le plus extraordinaire que le monde ait jamais connu », M. Dodd a déclaré : « M. Hitler m'a avoué que si jamais un individu entreprenait de faire de la propagande aux Etats-Unis, il serait jeté dans la mer du Nord. Or, un après, en 1936 une organisation de propagande de 500 personnes devenait un service occupant la deuxième place en importance dans les affaires de l'Etat. Il m'a été dit récemment que 50 millions de dollars sont allés aux services de propagande dans notre pays.

« J'ai entendu dire que quelques riches Américains, des hommes d'affaires, ont pu participer à cette propagande. C'est inexact. Partout dans l'Amérique latine, les activités du bureau de propagande de Berlin se propagent jour et nuit. Partout dans le monde, les agents allemands cherchent à affaiblir notre commerce et à empêcher les démocrates de coopérer entre elles ».

L'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin a fait ensuite un exposé des intentions de M. Hitler et Mussolini de « dominer le monde ». M. Dodd a conclu à la nécessité d'un rapprochement entre les démocrates : « En cas de violation des traités, les démocrates devraient appliquer un boycottage rigide, sinon ce serait le retour au temps moyen-âgeux ».

LES INDÉLICATESSES du receveur central de l'octroi de Sèvres

Sèvres, 26. — Depuis vingt-six ans, Jean-Marie Arzot, âgé de cinquante-trois ans, fonctionnaire municipal et ancien receveur central de l'octroi de Sèvres, localité où il habitait dans un coquet pavillon 7 bis, place du Parc.

Pourtant, la nuit dernière, son ami M. G. Cartier, qui se trouvait à son domicile, a surpris le receveur central en train de faire passer des billets de banque dans sa poche. M. G. Cartier, qui se trouvait à son domicile, a surpris le receveur central en train de faire passer des billets de banque dans sa poche.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Circuits automobiles en Belgique

Des circuits en autocar de luxe sont organisés par la Société nationale des chemins de fer belges pour la visite des régions les plus attrayantes et les plus pittoresques du pays.

Le fonctionnement jusqu'au 15 septembre prochain, au départ de Liège, de Dinant, de Tournai, de Gand et de Dinant.

Le prix des excursions, chacune d'une journée entière, est fixé à 35, 50 ou 60 francs belges (visite gratuite des monuments et musées indiqués au programme). Des réductions sont accordées aux familles et aux groupes.

Il est émis sur le réseau belge des billets-combines (rail-autocar), valable trois jours et comportant un trajet de 100 % sur le parcours en chemin de fer.

Tous renseignements et notice illustrée sur ces circuits : Office des Chemins de fer belges, 14, rue du 4 Septembre.

UN ALPINISTE TUÉ DANS UN GLACIER

Chamonix, 26. — Un alpiniste, M. Charles, moniteur aux Communales, près de Saint-Gervais-les-Bains, qui traversait le glacier des Bossons, est tombé dans un trou et s'est retrouvé par le même chemin et qui donnerait l'alarme à Chamonix.

POUR LA PREMIERE FOIS UN INCULPÉ FAIT APPEL CONTRE UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU

Paris, 26. — Fait unique dans les annales judiciaires, un inculpé vient de faire appel contre une ordonnance de non-lieu.

Il s'agit, il est vrai, de Bernardy de Sigoyer qui, avec Lucien Richard, était soupçonné d'avoir fait disparaître l'« Américain Richinsky. Des experts médicaux avaient constaté d'abord l'irresponsabilité de Richard et, ces jours derniers, ils en avaient fait autant pour Sigoyer.

Mais celui-ci ne veut pas être interné et considéré comme fou, et son avocat, M. Tournat, a décidé de faire appel. M. Richard et M. Sigoyer ont obtenu la permission de comparaître comme il le veut devant les assises ?

UN TRAIN RADIO POUR LA VISITE DU CUIRASSÉ « DUNKERQUE » A DUNKERQUE

La S.N.C.F. met en marche, le 3 juillet, au départ de Valenciennes, à destination de Dunkerque, avec arrêts à Raismes, Wallers, Somain, Montigny-Ostrevent, Douai, Pont-de-la-Déclie, Douai, Hénin-Liétard, Billy-Morin, Lens, Nord, Bully-Grainville et Bethune.

Le train spécial « Radio-Radio » pour la visite du cuirassé « Dunkerque ».

La S.N.C.F. mettra en vente des billets d'aller et retour à 50 % de réduction, valables uniquement dans le train spécial demi-tarif pour les enfants de 4 à 10 ans.

Le coût de la visite du cuirassé, organisé par la L.M.C., est fixé à 15 fr. ; les enfants pourront y participer les citoyens français munis d'une carte d'identité établissant leur nationalité.

Renseignez-vous dans les gares.

L'assemblée générale de la Chambre Régionale d'Agriculture à Reims

Reims, 26. — Les membres de la Chambre régionale d'Agriculture du Nord et de l'Est de France, sous la conduite de M. Harent, sénateur de la Somme, et Courcier, sénateur de Seine-et-Marne, ont tenu leur assemblée générale à Reims, où ils ont été reçus par M. Patzsch, sénateur de la Marne, président de l'Office rural, entouré des dirigeants des associations agricoles de la Marne. Celui-ci, après des souhaits de bienvenue, leur a brosse un tableau saisissant de l'évolution agricole et a préconisé l'union des producteurs et des forces professionnelles.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

De l'« Officiel » : M. DEROIDE, président de l'Association des parents d'élèves de Calais, est nommé pour quatre ans membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, comme représentant des associations de parents d'élèves.

LES AUBERGES DES JEUNES DE L'U. N. C.

Les Jeunes de l'U. N. C. du Nord sont heureux de présenter à tous leurs camarades deux belles réalisations qui attireront tous les amateurs d'excursions et de sport de tous horizons. Ils ont accueilli, l'une située au milieu des dunes de Leffrinckouke, au bord de la mer, près de Malo-les-Bains, et l'autre située à Casel, au milieu de la belle campagne flamande.

Le gîte de Leffrinckouke, dénommé « Maison Guyennere » comporte une grande salle de réfectoire, un grand cabinet de toilette, cinq dortoirs contenant trente-cinq lits, propre, hygiénique et une heureuse décoration le rendant particulièrement agréable, et y crée une ambiance toute familiale. Son inauguration officielle aura lieu le dimanche 3 juillet.

Tout est prévu pour que les Jeunes trouvent dans leur maison de Leffrinckouke, à des prix très modiques, le confort, les commodités et tout ce qui leur est nécessaire durant le séjour à la mer.

Les sections de J.U.N.C. qui se proposent de se rendre en excursion doivent faire inscrire leurs membres au délégué départemental, M. Jean Ravau, rue d'Hurlupin à Comines.

A LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE SYNDICALE DES ARCHITECTES

LES RÉCOMPENSES DE 1938

Il est rappelé que les demandes de récompenses de la Société Régionale Syndicale doivent être présentées avant le 15 septembre 1938, au Secrétaire de la Régionale, avant le 15 septembre 1938, par lettres adressées au président de la Société Régionale, 5, rue Cassini, à Reims.

Récompenses au personnel du Bâtiment pour bons et loyaux services : services rendus aux architectes dans la construction de bâtiments, plaquettes et primes : aux entrepreneurs retirés des affaires qui ont été bons et utiles collaborateurs aux Contraintes, Plaquiers et Ouvriers du Bâtiment, qui par leurs capacités et leur propreté, ont facilité la tâche de l'architecte.

Récompenses aux Employés d'Architectes faisant partie de la Régionale Syndicale. — Prix Alfred Dauterive : 100 francs de prime d'argent à décerner à un employé d'architecte ; services rendus, ancienneté (25 années). — Prix en souvenir de l'architecte, 100 francs de prime à décerner à un employé méritant un encouragement matériel pour ses études ou sa situation de famille. — Prix de l'architecte de leur pour un élève d'une école d'architecture. — Fondation Nico-Doutreigne, dotée d'une prime de 100 fr. en faveur de : (2 années de service) ou de l'élève de leur pour un élève de 30 ans et loyaux services dans la même maison, ou ayant accompli un acte de dévouement. — Prix de l'architecte, 100 francs de prime à décerner à un élève de 30 ans et loyaux services dans la même maison, ou ayant accompli un acte de dévouement. — Prix de l'architecte, 100 francs de prime à décerner à un élève de 30 ans et loyaux services dans la même maison, ou ayant accompli un acte de dévouement.

AVIS IMPORTANT AUX ASSURÉS SOCIAUX

On nous communique :

« Le Comité de défense des assurés sociaux, dont le siège est à Lille, Palais de la Bière, place de Bethune, porte à la connaissance de tous les assurés sociaux, les deux excellents résultats qui ont été obtenus par le mieux des intentions de tous les assurés à la loi sur les assurances sociales :

1° Le décret-loi du 14 juin 1938, réformant le décret d'octobre 1935, est venu améliorer dans bien des cas la situation de l'assuré social ; le nouveau texte a été rendu en parfait accord avec les suggestions faites en haut lieu par l'actif président du comité de défense. C'est ainsi que le taux de l'indemnité journalière maximale du régime de la carence est réduit, que l'assurance maternité est aménagée en faveur de l'assurée sociale, que la pension d'invalidité fait l'objet d'une suite immédiate à l'assurance maladie ; que la réduction des pensions pour frais d'hospitalisation est fortement réduite, qu'enfin le délai pour saisir la Commission d'arbitrage est porté de dix jours à trois mois.

2° dans le but de renseigner l'assuré social sur ses droits et obligations M. le ministre du Travail a bien voulu donner satisfaction à la demande formulée par le comité de défense de l'organisant, par Radio, des causeries sur les A. S. tous les samedis à 18 h. 45 sur l'antenne de Radio-Paris relayée par Lille.

3° adhérez au comité de défense, permanence les vendredis, de 19 à 20 h. au siège ».

ECHANGE DES BONS A UN AN 4 % 1937 A ÉCHÉANCE DU 5 AOUT 1938

On nous communique :

« Les porteurs de bons à un an 4 % 1937, émis en août 1937, bons qui viennent à échéance le 5 août 1938, peuvent obtenir l'échange de ces bons dans les conditions particulièrement avantageuses.

« Un décret publié au « Journal Officiel » du 26 juin indique en effet que, dans la période du 26 juin au 31 juillet prochain, les bons en question, bien que non encore échus, seront échangés, à la demande des porteurs, contre des bons ordinaires du Trésor à un an d'échéance.

« Le taux d'intérêt de ces bons du Trésor est de 3 %, mais les nouveaux bons remis — et c'est ce qui caractérise l'opération sur laquelle est appelée l'attention — seront émis avec une date d'échéance de non pas du 5 août 1938, mais du 5 août 1937, mais du jour de l'échange.

« Les porteurs bénéficient donc d'un cumul de deux années, qui pour ceux qui se présenteront le premier jour de la période de la souscription, atteindra 38 jours d'intérêt. Les avantages qui leur sont offerts seront d'autant plus importants qu'ils se présenteront plus tôt sur l'échange.

« Bien entendu, les nouveaux bons comportent tous les avantages attachés aux titres de leur catégorie : exonération de tous impôts frappant les valeurs mobilières et de l'impôt général sur le revenu, facilités de mobilisation, etc. Les intérêts seront payés d'avance et en espèces au moment de l'échange.

« Des années passeront. Deux ans. Trois ans. Quatre ans. Devenue secrétaire de la banque où elle travaillait, ce qui améliorait sa situation financière, elle permit maintenant de faire un voyage en Italie. A sa droite, une grosse femme débordait de tous parts un fauteuil trop étroit. A sa gauche, un homme d'une quarantaine d'années, très chic, le visage volontaire, en somme très sympathique, la regardait parfois à la dérobée. (A suivre)

La fiancée du disparu

par PIERRE DAVENNES et CHANTAL BOMBY

Le retrouver. Cela lui aurait été un tel reconfort, à elle qui maintenant se sentait si seule. Le départ de Vignaud l'avait terriblement attristée, et, plus que jamais maintenant, son silence la désolait.

« Peut-être, lorsqu'il reviendrait, verrait-on de nouveau son nom sur les programmes. Elle se raccrochait à cette idée.

Les mois passaient.

Jacques avait dû tenir parole : il avait dû renoncer farouchement à toute publicité autour de son nom qui paraissait pourtant revivifié sur la gloire. Pas un journal, pas une revue musicale ne parlait de ses œuvres ou de ses concerts. Elle attendait vainement son retour.

Pas la moindre nouvelle. A sa douleur morale, s'ajoutèrent des ennuis matériels. Pour vivre, elle dut retourner à Paris reprendre son travail à la banque Le-Moigne.

Lorsqu'elle était allée demander à son ancien chef de service de lui rendre sa

millie francs qu'elle avait à cœur de rembourser.

« Elle eût pu vendre la maison de Châteauroux, qui lui était revenue en héritage, mais Jacques y avait été élevé, elle n'avait pas voulu le faire. Elle la louait seulement, à un prix dérisoire d'ailleurs.

« Elle avait dénichée une modeste chambre, déjeunait dans un restaurant populaire à prix fixe, dînait le soir d'un petit pain et d'une tranche de jambon ou d'un œuf qu'elle cuisait sur une lampe à alcool ; elle faisait ses robes elle-même, prenait des secondes dans le métro. Cette pauvreté, après l'aisance dont elle avait joui pendant près de deux années, lui paraissait bien plus pénible qu'au temps de sa jeunesse.

« Malgré tout, elle ne se plaignait pas, heureuse d'être de ne pas payer un jour une dette qu'elle avait faite sienne, et apportait toujours au bureau son joli sourire à peine voilé de mélancolie, sa bonne humeur douce et sa simplicité qui faisait l'admiration des autres dactylos.

« Vrai, elle n'est pas fière pour la femme d'un tel homme Raoul Berthet.

« Elle n'avait plus qu'un désir, rencontrer Jacques son ami dévoué, qui, seul, pouvait meubler le vide de son existence.

« Jacques... Où est Jacques ?...

« Un jour, elle eut une violente émotion. Il pleuvait. Elle sortait du bureau, sans parapluie, ayant aux pieds des souliers trop minces et sur elle un manteau trop léger, elle entra sous un porche pour s'y

rien entendu — et, en vérité, l'esprit occupé de tout autre chose que de compliments plus ou moins sincères : — Je suis sans nouvelles de Jacques Vign